

Élaboration du **PLU** de Neuilly-Plaisance

5c – Informations complémentaires

5c3 – Patrimoine archéologique

Approbation

Vu pour être annexé à la
délibération CT2017/09/26-08
26 septembre 2017



PRÉFECTURE DE LA SEINE SAINT DENIS

*DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE
L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT
DE LA SEINE-SAINT-DENIS*

Bobigny, le

Unité Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Service de l'Aménagement Durable des Territoires

Pôle Planification Urbaine et Aménagement

**Élaboration du plan local d'urbanisme de Neuilly-Plaisance
Annexe du portier à connaissance**

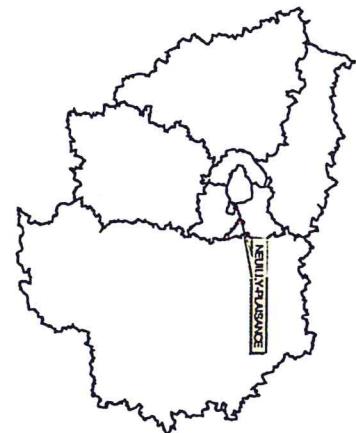
Carte relative au patrimoine archéologique de la commune



Préfecture de la région Île-de-France
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Document graphique annexé à l'arrêté définissant
le mode de saisine en application du décret 2002-89
relatif à l'archéologie préventive.

Commune de :
NEUILLY-PLAISANCE 93 049 (Seine-Saint-Denis)



Légende :

Soil communal protégé : 500 m²

Demande Parfomate - 2001 - Licence n°2000/GUIN/9016
"Coproduction Intermix"

DRAC / SRA / LIA / Edition du 23/02/2001

1:25000



120 FEV. 2004

Date :
Le Préfet, Secrétaire Général
de la Région de la Région d'Île-de-France

Christiane DORTS

Le Préfet de la Région d'Île-de-France
Préfet de Paris